



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E173543

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/11/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAVERNE 2017 B 579

Siret : 833 267 925 00018

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4205915

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 77217585

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 77217585

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : OSTERMANN

7, RUE DU STADE  
67560 ROSHEIM

Téléphone : 03 88 50 20 00

Portable :

Site Internet : www.platerie-ostermann.com

E-mail : platerie.ostermann@orange.fr

Responsabilité légale :

OSTERMANN THIERRY PRÉSIDENT / OSTERMANN FRÉDÉRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/09/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.